

---

UNESCO

***Les grandes villes d'eaux d'Europe***  
**se dirigent vers la Liste du patrimoine mondial**

---

La 44<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental du patrimoine mondial, qui se tiendra à Fuzhou (Chine) du 16 au 31 juillet 2021, se prononcera, sur l'inscription des *grandes villes d'eaux d'Europe* -qui comprend 11 villes réparties sur 7 pays, dont Vichy pour la France- sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Une étape importante vers une inscription réussie peut être vue dans un document publié le 4 juin par l'ICOMOS, **l'organe consultatif du Comité du patrimoine mondial, dans lequel l'ICOMOS recommande l'inscription des *grandes villes d'eaux d'Europe* sur la Liste du patrimoine mondial.** L'ICOMOS a confirmé que *Les grandes villes d'eaux d'Europe* apportent **un témoignage exceptionnel sur le phénomène thermal européen**, qui a acquis sa plus haute expression entre 1700 et les années 1930 environ.

Nous sommes extrêmement heureux de cette recommandation positive qui montre clairement le potentiel des *grandes villes d'eaux d'Europe* à devenir patrimoine mondial.

Cette candidature ambitieuse soulignant l'importance et **les valeurs universelles exceptionnelles de la culture et de l'architecture thermales en tant que phénomène européen** spécifique a été préparée conjointement par sept États parties -Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Royaume-Uni, et la République tchèque- coordinateur de la candidature.

Il se compose d'un groupe exceptionnel de onze villes thermales comprenant: Baden bei Wien (Autriche), Spa (Belgique), Františkovy Lázně, Karlovy Vary, Mariánské Lázně (République tchèque), Vichy (France), Bad Ems, Bad Kissingen, Baden-Baden (Allemagne), Montecatini Terme (Italie) et Ville de Bath (Royaume-Uni). Cet immense travail a été réalisé, pour la France, par le Ministère de la Culture, en partenariat avec la Ville de Vichy

Leur coopération mutuelle a servi de base à la préparation et à l'élaboration d'un projet de candidature depuis 2012, impliquant de nombreux experts et partenaires internationaux à tous les niveaux.

**La recommandation de l'ICOMOS est une base importante pour la décision du Comité du patrimoine mondial sur l'inscription** : on peut donc s'attendre à ce que dans la seconde quinzaine de juillet l'inscription soit officiellement confirmée et que *Les grandes villes d'eaux d'Europe* fassent partie de la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Ville de Vichy, à travers notamment le projet de restauration du Parc des Sources et de rénovation de ses abords et la programmation d'un espace muséographique dans l'ancien grand établissement thermal, se prépare avec ambition à cet enjeu de préservation et valorisation de ce patrimoine thermal désormais en passe de devenir un patrimoine de l'Humanité.

**Pour plus d'informations sur le dossier de candidature sur**

<https://greatspasofeurope.org/> et <https://www.vichy-patrimoine-mondial.com/>

**CONTACTS PRESSE**

**Marie-Bénédicte REYNARD**

*Chef de cabinet – Relations presse*

04 70 30 55 12 – 06 18 45 15 40

[mb.reynard@ville-vichy.fr](mailto:mb.reynard@ville-vichy.fr)

**Anke MATTHYS**

*Coordinateur local candidature UNESCO « Great Spas of Europe »*

04 70 30 55 65

[a.matthys@ville-vichy.fr](mailto:a.matthys@ville-vichy.fr)